

MRC DES ETCHEMINS
PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2021 À HUIS CLOS***

Malgré l'arrêté ministériel numéro 2020-049, le Conseil de la MRC des Etchemins doit tenir sa séance du 12 mai 2021 à huis clos par visioconférence. La salle des délibérations du Conseil de la MRC des Etchemins ne dispose pas de l'espace nécessaire à la distanciation physique en vigueur en ce moment. Comme le mentionne l'arrêté ministériel numéro 2020-049, toute question relative à l'ordre du jour peut être transmise par écrit au 1137, Route 277, Lac-Etchemin G0R 1S0 ou par courriel au mrc@mrcetchemins.qc.ca

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01 - Séance ordinaire du 14 avril 2021

03.02 - Séance extraordinaire du 5 mai 2021

04 - ADMINISTRATION / RESSOURCES HUMAINES / LÉGISLATION

04.01 - Administration

04.01.01 - Liste des comptes à payer

04.01.02 - État des encaissements et déboursés

04.01.03 - Rapports financiers de la MRC des Etchemins 2020

04.02 - Ressources humaines

04.02.01 - Présence de Samantha Lachance et Marilyne Dorval

04.02.02 - Nommer un comité de sélection pour embauche d'un officier municipal en bâtiment et en environnement

04.02.03 - Chargé de projet - surveillance travaux rénovation siège social

04.03 - LÉGISLATION

04.03.01 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la gestion contractuelle numéro 137-21

04.04 - DIRECTION GÉNÉRALE

04.04.01 - Informations de la directrice générale

05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

05.01 - Avenant 2020-6 PAU-PME

05.02 - PLAN DE RELANCE - SUIVIS DE DOSSIER

05.02.01 - Transformation église Saint-Benjamin - Demande de délai au 6 juillet 2021

05.02.02 - Nordika Nutraceutiques - Demande de délai au 30 juin 2021

05.02.03 - G.C. Bois Franc

05.02.04 - Érablière Roy et Pépin - Retrait de la demande

05.02.05 - Parc industriel Saint-Zacharie - Retrait de la demande

05.03 - Campagne de visibilité - Autobus STLévis - Québecor

05.04 - Mise à jour des panneaux des relais d'information touristique

05.05 - Plan d'intervention et d'affectation des ressources - Réseau Accès entreprise Québec

06 - RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

06.01 - Intervention du préfet

06.02 - Intervention des membres des comités

06.02.01 - Nomination des représentants à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches

06.02.02 - Nommer deux maires pour analyses projets P.A.G.I.E.P.S.

06.02.03 - Parc régional du Massif du Sud - Nomination

06.02.04 - Nommer une personne par intérim au Comité d'analyse du Fonds culturel

07 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

08 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / ÉVALUATION

08.01 - Nomination des fonctionnaires désignés pour l'application du règlement régional relatif à la protection et la mise en valeur des forêts privées numéro 134-20

08.02 - Nommer Samantha Lachance fonctionnaire désignée application règlement 96-10

08.03 - Demande d'exclusion à la CPTAQ: Municipalité de Sainte-Aurélie

08.04 - Demande d'autorisation à la CPTAQ: Municipalité de Saint-Cyprien

09 - HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (CIVILE ET INCENDIE)

11 - DOSSIERS RÉGIONAUX

11.01 - Nomination d'une firme d'avocats pour représenter la MRC dans le cadre de la poursuite numéro 300-17-000013-217

11.02 - PIIRL

12 - AFFAIRES NOUVELLES

13 - DEMANDE DON / COMMANDITE

14 - DEMANDE D'APPUI

14.01 - Centre universitaire des Appalaches

14.02 - MRC Matawinie - Demande d'appui pour conditions Réseau Accès entreprise Québec

15 - CORRESPONDANCE

15.01 - Organisme de bassin versant du Fleuve Saint-Jean

15.02 - MRC de Portneuf - assouplissements à la Loi sur les ingénieurs

15.03 - Convocation assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)

15.04 - MRC de Montcalm - Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes

16 - DIVERS

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Une bande audio des délibérations de la présente séance sera versée sur le site Internet de la MRC dans les meilleurs délais.